



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>31926</b>	De <b>M. Frédéric Lefebvre</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Français établis hors de France )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Français de l'étranger		<b>Ministère attributaire</b> > Français de l'étranger
<b>Rubrique</b> > politique extérieure	<b>Tête d'analyse</b> > enseignement	<b>Analyse</b> > agence pour l'enseignement français à l'étranger. modernisation.
Question publiée au JO le : <b>09/07/2013</b> Réponse publiée au JO le : <b>06/08/2013</b> page : <b>8505</b>		

### Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée des Français de l'étranger, sur l'activité de l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger. Cette agence est responsable du réseau d'établissements scolaires à l'étranger. À mi-parcours de son plan d'orientation stratégique 2010-2013, l'AEFE a poursuivi en 2011-2012, les efforts de modernisation et de rationalisation entrepris avec la volonté de préserver l'équilibre financier du réseau et le développement des établissements. Pour la seconde année consécutive, l'agence a instauré la dématérialisation de la correction des copies du baccalauréat dans certains établissements du réseau. Il lui demande de lui fournir un état des lieux précis de cette démarche en Amérique du nord (États unis d'Amérique et Canada) ainsi que les perspectives de développement de cette initiative dans cette zone.

### Texte de la réponse

Depuis 2011, l'AEFE a mis en place un dispositif innovant de dématérialisation des corrections des copies du baccalauréat. La dématérialisation sécurise davantage tout le dispositif des examens, depuis l'acheminement des copies jusqu'au déplacement des enseignants et des élèves. Les copies sont scannées et mises à disposition des correcteurs via une plateforme sécurisée et la remontée des notes se fait automatiquement. Les enseignants n'ont plus à se déplacer d'un pays à l'autre, et disposent de nouveaux outils facilitant l'harmonisation des corrections (accès aux documents réglementaires, statistiques, forum, messagerie instantanée). La dématérialisation a également permis de contenir l'inflation du coût de passage des examens. Plus de 9 000 candidats du réseau bénéficient de cette innovation dont 1420 candidats d'Amérique du Nord. Dans cette zone, rattachée à l'académie de Caen, plus de 8000 copies ont été corrigées pour cette session 2013. Les centres de numérisation ont réalisé les opérations dans les délais. La durée des opérations, de la 1re journée de numérisation jusqu'aux délibérations, a été de 22 jours. Toutes les opérations se sont déroulées sans incident, pour la plus grande satisfaction de tous. L'extension de la dématérialisation va se poursuivre dans les pays du cône andin de l'Amérique du Sud (soumis au rythme sud), rattachés à l'académie de Poitiers. Le rectorat met actuellement en place les outils informatiques requis et forme les personnels d'encadrement nécessaires. La correction des épreuves écrites de la session du baccalauréat de novembre 2013 sera donc dématérialisée.